***GRECE : Salon virtuel des études en France***

Le salon des études en France organisé chaque année par l’Ambassade de France en Grèce et l’espace Campus France de Grèce se déroulera le samedi 13 février 2021 sous forme virtuelle. La journée du vendredi 12 février sera optionnelle.

Cet événement phare de la coopération universitaire franco- hellénique rassemble chaque année plus de 25 établissements d’enseignement supérieur français et un public grec chaque année plus important.

Malgré la crise sanitaire et toutes les difficultés à se projeter dans l'avenir qu'elle suscite, nombreux sont les étudiants grecs intéressés par les perspectives d’études que leur offre la France : La qualité et la diversité de l’enseignement supérieur français, la multiplication des formations en anglais, les perspectives en matière de recherche et d’innovation sont des atouts qui ne pouvaient pas laisser indifférents la Grèce dont les étudiants font partie des plus mobiles au monde.

Cet événement répond donc à la fois à l’intérêt croissant du public grec et à l’objectif du poste : En effet, la mobilité étudiante grecque vers la France est une des priorités de l’Ambassadeur de France qui s’est totalement impliqué dans le lancement en Grèce de la campagne ‘’Bienvenue en France’’.

Les représentants d’établissements d’enseignement supérieur français auront la possibilité de présenter leurs formations et d’avoir des rendez-vous personnalisés avec les étudiants grecs.

Ils pourront également, en option, rencontrer des représentants d’universités grecques le vendredi 12 février afin d’amorcer ou renforcer des accords de coopération. Ils auront aussi la possibilité d’avoir des rendez-vous le vendredi 12 février uniquement avec les élèves du lycée franco-hellénique Eugène Delacroix.

La participation à cet événement sera gratuite.

Les établissements intéressés peuvent contacter pour plus de précisions l’espace Campus France d’Athènes à cette adresse : [athenes@campusfrance.org](mailto:athenes@campusfrance.org)

Ils devront confirmer leur participation en renvoyant l’engagement de participation complété avant le 11 décembre 2020.